

JOURNAL OFFICIEL

DE LA

REPUBLIQUE DU BENIN

Paraissant les 1^{er} et 15 de chaque mois



SOMMAIRE GENERAL

DECRETS, ARRETES ET DECISIONS

Textes généraux.....	478
Mesures nominatives.....	483
Informations relatives à la Cour Constitutionnelle.....	486
Informations relatives à la Cour Suprême.....	493
INFORMATIONS DIVERSES.....	497

ABONNEMENT ET ANNONCES

Pour les abonnements et annonces, s'adresser à
l'Imprimerie Nationale
B.P. 59 - Tél. 21-39-77 - PORTO-NOVO

Les abonnements et les annonces sont
payables d'avance

ABONNEMENTS (Voie ordinaire)

Six mois

République du Bénin	8.240 fr.	15.840 fr.
Prix du numéro		660 fr.
Par la poste		795 fr.

Prix du numéro des années antérieures		760 fr.
Par la poste, en plus par numéro		315 fr.

ABONNEMENTS (Voie aérienne)

Six mois

Un an

Autres Etats d'Afrique et la France	13.240 fr.	24.840 fr.
Autres Pays	15.240 fr.	26.840 fr.

Les principales modifications portent sur :

- l'objet ;
- le siège social ;
- le règlement intérieur.

NOUVEL OBJET

Organiser des œuvres sociales et humanitaires en faveur des personnes d'ésérhétes.

Siège Social : Le siège sociale de l'UMSGT est situé à Gbégamey, carré 758 A ; 01 BP : 1182, Tél. : 30-89-44 ou 01-71-96, Fax : 30-20-62 Cotonou.

Enregistrée sous le n° 2002/2044/MISD/DC/SG/DAI/SAAP- Assoc du 24 octobre 2002.

DECLARATION D'ASSOCIATION

Nom de l'Association :

ASSOCIATION D'AMITIE, D'UNION ET DE DEVELOPPEMENT « ENAGNON DANDAN ! ÇA DOIT MARCHER » BENIN-FRANCE

Objet :

- Création d'une chaîne d'amitié entre le Bénin et la France concrétisée par les échanges de lettres et de colis ;
- Faire valoir la culture béninoise en France et la culture française au Bénin ;
- Développer le bien être collectif des membres de l'Association dans tous les secteurs d'activités de développement ;
- Participer activement à la lutte pour la production et l'instauration d'une ère de paix et de justice sociale, de tolérance et de solidarité agissante pour les membres de l'Association ;
- Œuvrer pour la prise de conscience à travers une sensibilisation des populations pour lutter contre la fatalité et trouver des solutions adéquates aux problèmes de développement ;
- Lutter contre l'ignorance sous toutes ses formes. Une campagne d'alphabétisation des populations et un effort soutenu de revalorisation de nos potentialités culturelles ;
- Coopérer avec tous les organismes et associations nationales et internationales partageant les mêmes idéaux que « ENAGNON DANDAN ! ÇA DOIT MARCHER ! ».

Siège Social : Lissézoun, Commune de Bohicon pour le Bénin et Rougeville, Saâcy/Marne pour la France.

Enregistrée sous le n°2002/2838 DEP-Z-C/SG-SAS- Assoc du 24 décembre 2002.

Représentants du Bureau

Président : Honzounnon Mathieu
Vice-Président : Kindjanhounké Louis
Secrétaire Général : Dahissihô Jo seph
Trésorier Général : Sinhounzo Laurent.

DECLARATION D'ASSOCIATION

Nom de l'Association :

ASSOCIATION POUR LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET SOCIO-CULTUREL D'ILLIKIMOU (ADESI)

Objet :

- S'employer à unir les enfants d'Illikimou sans distinction de sexe d'appartenance politique, de religion, de philosophie pour l'exécution des tâches de développement ;
- Rechercher activement et en permanence les sources de financement pour les projets de développement ;
- Réaliser en collaboration avec les autorités Polico-administratives, les travaux d'utilité publique pour le développement du village ;
- Aider à la vulgarisation des techniques modernes de production pour la mise en valeur des ressources naturelles du village ;
- Organiser les membres pour les actions de promotion économique, sociale et culturelle pour le bien être des populations du village.

Siège social : Illikimou (Commune de Kétou), 05 BP : 9068 Cotonou, Tél. : 33-95-46 Cel. : 95-74-68 Maison Alayé C/858 - Cotonou.

Enregistrée sous le n° 2004-033/SG/STCCD du 22 avril 2004.

Représentants du Bureau

Président : Alayé Djiman Roger
Vice-Président : Latoundji Edmond Olusegun
Secrétaire Général : Elégbédé Félix
Trésorière Générale : Falolou Ignace.

DECLARATION D'ASSOCIATION

Nom de l'Association :

« ONG PONT D'AFRIQUE »

Objet :

- Susciter et encourager la prise de conscience collective et individuelle sur les questions de l'environnement, de la santé et de la technologie ;
- Suggérer et / ou mettre en œuvre les actions et moyens appropriés pour améliorer les conditions de vie des populations.

Siège social : 7^{ème} Arrondissement, quartier Gbédomidji, carré n°587, maison Hounkpatin, 04 BP : 1400 Cotonou, Téléphone 86-84-12 / 42-17-89 / 91-14-10 / Département du Littoral.

Enregistrée sous le n° 2004-0194 DEP-ATL-KITT/SC. SAG- Assoc du 18 mai 2004.

Représentants du Bureau

Coordonnatrice Générale : Ayéna Léontine
Coordonnateur Général Adjoint : Ayéna Edoh Achille
Secrétaire Général : Ayéna Jonas
Trésorier Général : Todan Dominique
 Boniface Constant.